Le développement de la région de l'extrême-nord du Cameroun sous le prisme des coopératives

Nathan Onana Noah
FALSH – Université de Maroua

Résumé : La région de l'extrême-nord du Cameroun est l'une des plus pauvres du pays (Institut National des Statistiques). Malgré la floraison des organisations non gouvernementales dans cette aire géographique, il subsiste toujours certains îlots de pauvreté. Pour pallier ces insuffisances, à la faveur de la promulgation de la loi n° 92/006 du 14 août 1992 qui a fait naître dans cette partie du pays un ensemble de groupe d'initiatives communes dont le rôle est l'amélioration des conditions de vie des populations, la coopérative, l'un des champs privilégiés de l'économie solidaire participe effectivement à la démocratisation de l'économie en rendant plus humaine sa gestion. Par l'action coopérative, les populations du site d'étude dans lequel nous focalisons notre observation connaissent une amélioration substantielle de leur niveau de vie. À travers les regroupements coopératifs, elles entreprennent des initiatives qui sont favorables à leurs membres, à savoir le petit commerce, l'agriculture et l'accès à l'éducation. Dans cette région, les groupements qui sont organisés ont vu leurs conditions de vie améliorées à travers leurs activités. Nous pouvons donc à bien des égards dire que l'émergence des coopératives dans la région de l'extrême-nord du Cameroun a pu montrer le rôle important jouer par l'économie solidaire dans les regroupements des acteurs sociaux qui, au départ sont considérés comme pauvres mais capitalisent l'action coopérative en vue de leur mobilité sociale ascendante.

Mots-clés : coopérative, acteurs, développement, mobilité sociale, initiative commune.

Introduction

Les coopératives dans la région de l'extrême-nord sont d'une importance avérée car elles favorisent l'épanouissement des populations dans leurs initiatives de développement. Cette action repose sur un constat : la paupérisation de cette région. Malgré un nombre non moins important des organisations non gouvernementales dans cette région, les données de l'Institut national des statistiques démontrent que cette partie du Cameroun est la plus pauvre. Un ensemble de facteurs expliquent cela : l'aridité du sol, les divers sinistres qui font toujours appel à une aide humanitaire, etc. La période que couvre notre étude est de six mois (janvier-juin 2014). Nous nous intéres-

sons principalement à ces caisses villageoises d'épargne et de crédit autogérées dans la région :

Tableau 1

Dénomination	**Région**	**Localisation**
CVECA de BALA	Extrême-nord	Maroua
CVECA de GAKLE	Extrême-nord	Maroua
CVECA de SERAWA	Extrême-nord	Mora
CVECA de ZOULLA	Extrême-nord	Yagoua

Selon *Cameroon Tribune* du 06 septembre 2012, la région de l'extrême-nord compte 13 coopératives qui sont : Caisse populaire de Gawel (CAPOCOGA) arrondissement de Ndoukoula ; Caisse populaire coopérative de Koza (CAPCOKOZ) ; Caisse populaire coopérative de Maroua (CAPOCOMAV) ; Caisse populaire coopérative de Mora (HAYAVA MORA) ; Caisse populaire coopérative de Pouss (pas d'acronyme) ; Caisse populaire coopérative de Tourou (CAPOCOT) ; Caisse populaire coopérative de Wina (pas d'acronyme) ; Caisse populaire coopérative de Yagoua ville (CAPCOY) ; Caisse populaire coopérative des femmes de Maroua (CAPCOFEM) ; Caisse populaire coopérative de Kaélé (pas d'acronyme) ; Caisse populaire coopérative de Krumtchou de Porhi, Taybong et Guidiguis (pas d'acronyme) ; Caisse populaire et coopérative de Guili (pas d'acronyme) ; Caisse populaire et coopérative de Mogode (pas d'acronyme).

Le choix que nous portons sur les caisses villageoises d'épargne et de crédit autogérées se justifie par le fait que, lorsqu'on parle de pauvreté dans cette partie du Cameroun, il s'agit évidemment de l'exclusion sociale des populations dont on peut chercher les causes dans la société. Dans une perspective sociologique, nous dirons avec J. Etienne (1995 : 113) que :

> *La pauvreté commence lorsque le niveau de ressources est trop faible pour que l'individu ou le ménage participe réellement à la société. La pauvreté apparaît comme une mise à l'écart* [...] *l'exclusion du mode de vie dominant se fait par un cumul de handicaps dans la plupart des domaines de la vie sociale : problèmes de santé et de logement, échec scolaire et difficulté d'insertion professionnelle.*

Cette définition de la pauvreté nous pousse à dire, avec confiance, que la plupart des indicateurs de pauvreté identifiés autour de la définition rendent compte de l'état des populations dans notre zone d'étude. Pour une mobilité des populations à travers l'action coopérative, nous pourrions confirmer, à la lumière de G. Belloncle (1978 : 37) que « le développement doit être fondé sur les structures traditionnelles. Elles sont à préserver dans le cadre du développement approprié en zone sahélienne, mieux dans le monde rural ».

Problématique

C'est un truisme de constater que toutes les populations voire les couches sociales visent à améliorer leur mieux être chaque fois qu'une action doit être entreprise en

leur faveur. L'économie solidaire en Afrique subsaharienne, vue sous le prisme des regroupements coopératifs, semble appropriée pour des acteurs sociaux qui inspirent le désir de changer positivement et substantiellement leur mode de vie et sortir de la précarité.

Notre problème est donc de savoir si, à travers l'action des coopératives, les populations de l'extrême-nord du Cameroun sont à même d'opérer un changement social évolutif.

Approche méthodologique et théorique

Pour mener à bien cette étude, nous avons convoqué plusieurs instruments de collecte des données : l'observation directe, les entretiens individuels approfondis avec les responsables et les membres des caisses villageoises autonomes, les récits de vie et la recherche documentaire. L'observation directe est opératoire à cette étude d'abord parce qu'elle met en exergue les pratiques dans les différentes CVECA et systématise certaines attentes et représentations au sein de ces regroupements. La pertinence de cet outil de collecte des données tient au fait que :

> *Elle constitue une façon d'échapper au sentiment, de dépossession face aux outils toujours plus sophistiqués des traitements des données, perçus comme des « boîtes noires », et face aux interminables interrogations sur la construction sociale des catégories utilisées dans le dénombrement des pratiques. Elle peut donc servir à contrôler l'intelligibilité des traitements quantifiés.* [Arborio et Fournier, 1995 : 6.]

Les récits de vie nous permettent de savoir les différents itinéraires parcourus par les coopérateurs pour une mobilité sociale ascendante. Ils vont davantage nous permettre d'avoir une lisibilité des actions à partir des expériences des acteurs eux-mêmes. Les entretiens individuels approfondis rendent compte de l'état latent d'un ensemble d'informations que les paysans mettent à notre disposition afin de décrypter des éléments qui militent soit en faveur soit en défaveur des actions coopératives dans notre site d'étude. Pendant la période de recherche, 40 entretiens ont été effectués, soit 10 par coopérative. L'observation documentaire nous permet de lire les textes qui régissent les regroupements coopératifs afin de voir, à partir du contenu patent, et de démasquer le contenu latent des facteurs motivationnels qui justifient le fonctionnement de ces différentes coopératives qui prônent un monde meilleur. Sur le plan théorique, nous convoquons l'individualisme méthodologique de R. Boudon qui pose globalement que l'individu n'agit pas dans un vide social, ses actions sont motivées. Ainsi Boudon (1986 : 46) pense d'ailleurs que :

> *Pour expliquer un phénomène social quelconque – que celui-ci relève de la démographie, de la science politique, de la sociologie ou de toute autre science sociale particulière –, il est indispensable de reconduire les motivations des individus concernés par le phénomène en question, et d'appréhender ce phénomène comme le résultat de l'agrégation des comportements individuels dictés par ces motivations. Cette proposition est valable quelle que soit la forme du phénomène à expliquer, qu'il s'agisse d'une singu-*

larité, d'une régularité statistique, qu'il se traduise par un ensemble de données quantitatives ou qualitatives.

1 Contexte de production des coopératives dans la zone d'étude

À la faveur de la paupérisation issue du capitalisme industriel en général, les classes impécunieuses vont chercher à répondre à leurs besoins par l'accès au crédit. Les organismes de crédits coopératifs, pour pallier les difficultés liées à la lutte contre la maladie, l'éducation des enfants et bien d'autres problèmes rencontrés en zone rurale, s'investissent pour remédier aux difficultés de leurs membres. Pour dépasser la vision de l'économie classique et capitaliste, l'économie solidaire sous le prisme des coopératives intervient dans la région de l'extrême-nord du Cameroun en vue de remédier aux situations marginales enclenchées par l'économie capitaliste. Leur objectif principal est de créer une vision plus humaine, mieux une alternative de l'économie d'exploitation. Dans la zone de notre étude, l'action des coopératives semble idoine pour des acteurs dont les conditions de vie sont drapées du sceau de la précarité. À travers les regroupements coopératifs, les populations de la région d'étude vont se mobiliser pour faire face aux difficultés d'insertion sociale dont elles sont pour la plupart l'objet.

D'après les données statistiques de l'Institut national de la cartographie (INC) de 2004, cette partie du Cameroun est la plus pauvre du pays. La Banque mondiale, en 1993, fait une part belle aux coopératives des valeurs de développement à la seule condition qu'elles soient arrimées au principe de l'économie de marché. Il faut désormais sortir des modèles coopératifs coloniaux qui visaient essentiellement les intérêts des colons. Après la mise en place des plans d'ajustement structurel dans les pays africains en 1980, les coopératives prirent une autre fonction, celle d'un véritable développement des populations locales. Le modèle coopératif que nous voulons capitaliser dans notre travail est celui de l'économie sociale en vigueur dans les pays francophones. Ce modèle va davantage privilégier une recherche de terrain dans la région de l'extrême-nord du Cameroun. Perçues ici comme des regroupements de personnes pauvres et la condescendance qui s'en suit, les coopératives vont avec le temps administrer la preuve d'extirper la population du cercle vicieux de la pauvreté. Cette dernière, considérée comme une prénotion au sens durkheimien du terme, est vue sous l'angle d'une véritable exclusion.

Aujourd'hui, par l'entremise des regroupements coopératifs, les classes impécunieuses vont favoriser une mobilité sociale ascendante. Les populations peuvent désormais subvenir à leurs besoins et à leur mieux vivre ensemble. Ces regroupements coopératifs réalisent leurs projets avec passion. Les connaissances acquises à travers les regroupements coopératifs sont réalisées. En d'autres termes, les connaissances acquises à travers les regroupements collectifs des populations permettent de résoudre une bonne partie de leurs problèmes existentiels. L'environnement très peu favorable de la région de l'extrême-nord du Cameroun (climat très sévère, zone propice aux cataclysmes naturels) conduit les populations à se regrouper pour pallier les différentes catastrophes qui pourraient y survenir. Pour relever leur niveau de vie, certaines organisations non gouvernementales, le PREPAFEN en l'occurrence, ont tenté de relever

le niveau de vie des populations en insistant sur la nécessité pour les populations à se constituer en groupements à but socio-économique. Cette initiative a évidemment eu un impact sur l'engouement des populations à se mobiliser pour former de tels regroupements.

Cette affirmation révèle la possibilité pour les populations à se constituer en groupe solidaire. Pour étayer nos propos, nous nous appuyons sur les résultats de ce tableau qui révèle l'état de satisfaction des populations en rapport avec l'action des coopératives au sein de leur aire culturelle :

Tableau 2

Activités	**Nature du ménage bénéficiaire**	**Contribution à l'amélioration des conditions de vie de femmes**		
		oui	non	total
Stockage	individuel	48.9%	51.1	100
	groupement	56.3	43.8	
	ensemble	52.2	47.8	
Agriculture	individuel	60.0	40.0	100
	groupement	65.8	34.2	
	ensemble	65.5	34.5	
Embouche	individuel	70.0	30.0	100
	groupement	60.0	40.0	
	ensemble	61.5	38.5	
Commerce	individuel	64.3	37.5	100
	groupement	67.6	32.4	
	ensemble	66.7	33.3	
Artisanat	individuel	100.0	00	100
	groupement	66.7	33.3	
	ensemble	88.9	11.1	
Refinancement	groupement	60.0	40.0	100
	ensemble	60.0	40.0	
Magasins de stockages	groupement	100.0	00	100
	ensemble	100.0	00	
Autres	individuel	100.0	00	100
	groupement	66.7	33.3	
	ensemble	80.0	20.0	100
Ensemble	individuel	68.1	31.9	100
	groupement	62.9	37.1	
	ensemble	63.8	36.2	

Source : EEMAP-PREPAFEN 2004

Il faudrait relever que le triomphe du néolibéralisme au début des années 1990, en évacuant l'état providence au profit du citoyen providence, a entraîné le désengagement de l'État au profit des initiatives qui relèvent de l'économie du marché et des volontaires. D'où l'effectivité de la contribution des appuis à l'amélioration des conditions de vie des populations défavorisées.

2 Résultats de la recherche

Cette partie s'articule autour de trois points : l'action des coopératives, réappropriation de l'entreprise solidaire et l'esquisse des perspectives de recherche.

2.1 L'action des coopératives dans le développement de l'extrême-nord

La véritable action des coopératives, selon les coopérateurs eux-mêmes, doit être cernée sous le prisme de la création d'emplois, du paiement de la scolarité des enfants des coopérateurs, de la construction des maisons, d'investissement dans les activités agricoles et commerciales, des dépenses familiales (scolarité, entraide, etc.). Lorsque ces actions sont visibles, on pourrait aisément conclure que les coopératives réduisent les inégalités sociales lorsque les normes qui guident leur fonctionnement sont d'une pertinence avérée. Dans les quatre CVECA qui constituent notre base d'analyse, et à la lumière de nos entretiens individuels approfondis, nous avons compris que les coopératives, quoique n'étant pas des regroupements qui rendent totalement satisfaction à leurs membres, sont quand même propices à leur épanouissement en termes de mobilité sociale intra-générationnelle ou professionnelle et de mobilité intergénérationnelle ou sociale. Cela peut bien s'opérer à travers ces informations issues des 40 entretiens réalisés avec quatre CVECA :

Tableau 3

Fils / Père	Primaire	Secondaire	Supérieur	Aucun	Total
Agriculteur	08	25	04	03	40
commerçant	09	14	12	05	40
Eleveur	10	15	8	07	40
Artisan	14	20	02	04	40

Source : Enquête de terrain réalisée en septembre 2012

Ce tableau rend compte de la mobilité intergénérationnelle qui témoigne du rôle joué par les coopératives en matière d'éducation dans la région d'étude. À la question de savoir quelle est la plus value sociale des coopératives au sein des différents villages, nous avons les réponses suivantes qui sont des occurrences significatives collectées auprès des informateurs : « Notre regroupement coopératif a permis que nous améliorons notre habitat ; avant nous avions des maisons avec un toit en paille, chaque membre de notre regroupement peut s'acheter des tôles maintenant. » Cette affirmation ne déroge pas à la critique parce que dans les villages, il existe des maisons dont les toits sont encore en matériaux provisoires. Au plan des mécanismes de solidarité, nous notons sur le site d'étude d'autres caisses de solidarité qui soutiennent les populations qui ont encore des difficultés à intégrer les CVECA en raison des droits et obligations des adhérents contenus à l'alinéa 2 des statuts :

> *Démontrer un bon esprit coopératif, sensibiliser les non adhérents et les encourager à adhérer, mettre en plein jour les problèmes touchant la co-*

opérative d'épargne et de crédit et y trouver des solutions, participer physiquement et financièrement aux projets de la coopérative d'épargne et de crédit.

Pour ce qui est des investissements dans les activités commerciales et agricoles, les membres de ces coopératives, dans leur immense majorité, s'emploient à améliorer leur quotidien en créant des activités génératrices de revenus. En ce qui concerne spécifiquement le commerce, voici un tableau qui recense les activités commerciales menées par les membres des CVECA :

Tableau 4

Coopérateurs	**Activités**	**État de réussite**
07	Vente de cigarettes	Très bon
05	Vente de beignets	Bon
12	Boutique	Bon
10	Vente de boissons alcooliques	Très bon
06	Vente de médicaments de la rue	Assez bon
Total 40		

Source : Enquête de terrain réalisée en septembre 2012

À la lecture de ce tableau qui confirme ce que nous voulons démontrer, Birchall (2003 : 17) renforce l'idée selon laquelle « les coopératives ont le potentiel de réduire la pauvreté et que si leurs valeurs et leurs principes sont respectés, elles y parviendront plus efficacement que d'autres formes d'organisation économique ». Cela témoigne à suffisance du rôle joué par ces coopératives dans le développement de la région concernée.

2.2 Les coopératives de l'extrême-nord : une réappropriation de l'entreprise solidaire ou d'un champ du tiers secteur ?

Parler des coopératives dans une approche de réappropriation de l'économie solidaire revient à présenter les principes qui président à l'action solidaire. Elle est fondée sur ces cinq piliers : La liberté d'adhésion, la non lucrativité individuelle, la gestion démocratique, l'utilité collective ou l'utilité sociale du projet et la mixité des ressources. Ainsi, par la liberté d'adhésion, l'économie solidaire énonce une adhésion libre de ses membres tant dans le domaine associatif que dans la sphère coopérative. Les entreprises coopératives laissent une liberté à leurs membres de vendre leur part de marché en cas de désistement.

Par le principe de non lucrativité individuelle, les coopératives disposent d'excédents importants mais leur appropriation individuelle est interdite ; une coopérative ne peut être revendue et les revenus issus de la vente partagés entre les coopérateurs. Par la gestion démocratique, les coopératives doivent privilégier l'équité entre les membres ; cela rend compte de ce que toutes les décisions doivent être prises en Assemblée Générale et chaque membre a un pouvoir similaire aux autres. Par rapport à l'utilité sociale du projet, nous comprenons qu'une économie solidaire est toujours au service d'un projet collectif, cela voudrait dire qu'elle ne priorise pas les actions individuelles.

Cela crée de la valeur ajoutée aux coopératives en promouvant une démarche participative. La mixité des ressources quant à elle permet de faire intervenir les ressources qui sont mixtes ; elle permet aussi de mettre en œuvre des politiques publiques à fort intérêt général, cela en étroite collaboration avec le développement durable. Après ce rappel qui brille par la sommarité des principes de l'économie solidaire, venons-en à expliquer pourquoi il y a une réappropriation par les coopérateurs de notre zone d'étude.

Les gestionnaires des regroupements coopératifs ne sont pas toujours en odeur de sainteté avec leurs membres ; les derniers pensent qu'ils sont exploités par les premiers. Cela conduit pour la plupart des cas à des conflits qui ne favorisent pas toujours le développement de ces regroupements. Dans un entretien réalisé le 17 septembre 2012, à la question de savoir quels sont les conflits qu'on rencontre au sein des coopératives, les réponses récurrentes invoquées sont : « conflit d'autorité », « les responsables des coopératives ont trahi notre idée de départ, celle qui consistait à jouer la carte de la transparence et le respect de tous les membres de notre regroupement, et c'est chacun qui cherche désormais son intérêt », etc.

Cette réponse qui est plusieurs fois revenue témoigne de ce que certains responsables placés à la tête des coopératives font une tropicalisation de l'entreprise solidaire plutôt que de s'arrimer à ces principes énoncés par A. Lipietz (2001 : 57) :

> *Les coopératives manquent souvent d'efficacité pour plusieurs raisons, la faible capacité financière des membres en rapport avec leurs ambitions, la mauvaise organisation administrative, le manque d'expertise de la plupart des membres, l'absence de la démocratie interne et la transparence. Ces multiples dysfonctionnements freinent énormément les actions des coopératives dans la conduite de leur mission en faveur du développement.*

La réappropriation des coopératives dans notre zone d'étude a par moments des relents d'une déviance négative au motif que les gestionnaires inspirent très souvent le désir de transformer leur structure initiale en établissement de micro-finance. En ce sens, l'entreprise solidaire ouvre une voie au capitalisme dont elle voudrait se détacher. D'un autre côté, nous pouvons dire à la lumière de nos observations sur le terrain que, certains membres invoquaient certaines inégalités liées aux modes de gestion des dirigeants des coopératives. Cet état des choses rime avec ces propos de Münker (1994 : 15) :

> *Les coopératives n'aident pas les pauvres mais travaillent ensemble en mettant leur ressources en commun en se soumettant à une discipline de groupe et en acceptant de combiner intérêt personnel et solidarité du groupe, les pauvres peuvent mieux résoudre certains de leurs problèmes grâce à une entraide organisée et à une assistance mutuelle plutôt que seuls.*

Pour revenir à la déviance dont nous avons précédemment parlé, nous pouvons dire que son existence est subordonnée au non respect des normes en vigueur dans une société donnée. Nous pouvons dire aussi que ce phénomène est consubstantiel aux différents

rapports sociaux qui structurent un ensemble de relations entre les individus. La déviance dépend donc des normes au motif que c'est par ces dernières qu'une action ou conduite peut être frappée du sceau de la déviance. La déviance dont nous venons de parler ici est négative, en ce sens que des individus adoptent des manières de faire et d'agir qui s'écartent des règles communément établies entre les coopérateurs. Notre démarche peut aussi être cernée dans les formes de déviances décrites par R. K. Merton (1965) : le conformisme, l'innovation, le ritualisme, l'évasion et la rébellion.

Le conformisme stipule que l'individu accepte les buts valorisés par la société et les moyens pour atteindre ses objectifs. L'innovation quant à elle est la posture dans laquelle les acteurs sociaux adoptent les valeurs et les normes de la société mais utilisent les moyens détournés pour les atteindre : la tricherie ou le vol. Le ritualisme, en tant que forme de déviance, se réfère à une position où l'acteur social applique de manière moutonnière les normes en vigueur dans une société sans chercher à savoir quels en sont les buts. L'évasion correspond à une situation qui conduit les individus à ne pas adhérer aux normes en vigueur ni aux buts visés par elles. La rébellion révèle le rejet des normes par les individus, mais recherche la promotion d'un ensemble de normes nouvelles visant à renverser les anciennes normes pour en introduire d'autres qui sont en congruence avec leurs valeurs. Après cette présentation des formes de déviances décrites par R. K. Merton, celle qui sied à ce que nous voulons démontrer ici est bien évidemment l'innovation.

Nous avons constaté sur notre site d'étude que certains coopérateurs éveillés et les dirigeants utilisent parfaitement cette forme de déviance pour détourner l'attention des autres membres. Ce que nous disons n'entame en rien la gestion des coopératives dans le sens où nous analysons. Cela nous amène à convoquer J. Ellul (1992 : 44) qui, parlant de la déviance, estime que :

> *Il ne faut pas cacher que pour beaucoup la société sans déviance apparaît comme une sorte d'idéal merveilleux à atteindre. Il suffit de songer à toutes les grandes utopies classiques.* [...] *Tout baigne* dans *l'huile, la machine sociale est vraiment une machine. Chacun a le bonheur parce qu'il n'a rien à désirer.*

L'obstacle majeur auquel les coopératives ne pourraient se soustraire est l'introduction en leur sein de la forme de déviance appelée innovation.

2.3 Perspectives de recherche

La recherche dont nous avons eu le plaisir de mener les activités n'aura pas été une sinécure car, sur le plan des mentalités, il n'est pas aisé de les transformer. Ce que nous pourrions dire est que, malgré toutes les actions menées en faveur du développement de la région, ces quelques blocages subsistent encore : l'intégration de l'économie solidaire comme une innovation dans cette aire culturelle et géographique. Mais il faut reconnaître que le niveau scolaire très bas de la plupart des coopérateurs ne facilite pas la gestion de certaines situations. Les coopérateurs qui ont un niveau d'étude appréciable font une réappropriation facile de ces coopératives à des fins individuelles voire privées. C'est la raison pour laquelle nous avons parlé dans nos précédents

développements de la déviance négative en ce qui concerne ces acteurs sociaux qui sont frappés d'un coefficient d'émancipation intellectuelle que d'autres. Pour une meilleure gestion de ces coopératives, nous militons en faveur d'une éducation des membres issus de ces associations dont le niveau scolaire est insuffisant, cela pourrait permettre une gestion équitable de ces regroupements de manière à impulser le développement global de la Région de ce point de vue.

Conclusion

Au terme de cette recherche, nous pouvons dire qu'il est évident que l'action des coopératives dans le développement de l'extrême-nord du Cameroun est d'une importance avérée. Il existe plusieurs entreprises solidaires. Nous avons focalisé cette étude sur quatre caisses villageoises d'épargne et de crédit autogérées. Il ressort de l'étude que les CVECA militent en faveur de l'épanouissement des populations en améliorant leurs conditions de vie en termes de paiement de la scolarité des enfants, de la construction des maisons, des investissements dans les activités agricoles et commerciales, les entraides, les dépenses familiales et l'amélioration de la qualité de l'alimentation. L'action des coopératives à bien des égards est engluée dans la réappropriation de leur gestionnaire, ce qui n'entame en rien le bien-fondé de ce domaine de l'économie solidaire pour les populations de la région d'étude. Au total, nous pouvons dire que l'action des coopératives à l'extrême-nord du Cameroun reste influencée par la dépendance au chemin parcouru. Cette action des coopératives conduit ainsi au management citoyen.

Références bibliographiques

Arborio, Anne-Marie et Fournier, Pierre (2005). *L'enquête et ses méthodes. L'observation directe*, Paris, Armand Colin.

Belloncle, Guy (1978). *Coopérative et développement en Afrique noire sahélienne*, Québec, Sherbrooke.

Birchall, Johnston (2003). *Rediscovering the cooperative advantage*, Genève, BIT.

Boudon, Raymond (1986). « Individualisme et holisme dans les sciences sociales », *Sur l'individualisme méthodologique*, Paris, Presses de F.N.S.P., p. 45-59.

Ellul, Jacques (1992). *Déviances et déviants*, Toulouse, Érès.

Etienne, Jean *et al.* (1995). *Dictionnaire de sociologie. Les mécanismes, les notions, les auteurs*, Paris, Hachette.

Develtere, Patrick *et al.* (2009). *L'Afrique solidaire et entrepreneuriale. La renaissance du mouvement coopératif africain,* Genève, BIT.

Lipietz, Alain (2001). *Pour le tiers-secteur, l'économie sociale et solidaire : pourquoi, comment*, Paris, La Découverte.

Merton, Robert King (1965). *Éléments des théories et de méthode sociologique*, Paris, Plon.

Münker, H. *et al.* (1994). *Creating a favorable climate and conditions for cooperative development in Africa.*

Cameroon-Tribune, n° 10172/6373 du jeudi 6 septembre 2012.